



Programme d'études :

**Introduction à la finition intérieure
résidentielle**

(07411G)

Ministère de l'Éducation
Direction des services pédagogiques
(Version 2010)

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
CADRE THÉORIQUE	3
1. Orientations du système scolaire.....	3
1.1 Mission de l'éducation.....	3
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation.....	4
2. Composantes pédagogiques	6
2.1 Principes directeurs.....	6
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	7
2.3 Modèle pédagogique.....	14
3. Orientation du programme.....	21
PLAN D'ÉTUDES	25
BIBLIOGRAPHIE.....	33
GLOSSAIRE	36

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (*sections 1 à 3*) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : *Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.*

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont **l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.**

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre du mieux qu'il peut. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;

5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de l'élève, c'est-à-dire que l'élève doit être en mesure de comprendre le pourquoi des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre **l'interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'apprentissage.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les différents **rythmes** et **styles** d'apprentissage par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** dans ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

9. L'élève doit développer le goût de **l'effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. **L'évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Dans ce dernier cas, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur ces deux premiers aspects.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable. Il est en mesure d'exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité. Il comprend le vocabulaire approprié de chacune des matières scolaires et est en mesure de l'utiliser dans ses devoirs. Il prend conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information. Il commence à explorer les idées transmises par les gestes, les pictogrammes, les symboles, les médias et les arts visuels.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur. Il doit pouvoir poser des questions et faire des exposés en utilisant le vocabulaire spécifique de chacune des matières. Il comprend les idées transmises par les gestes, les symboles, les médias et les arts visuels.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer ses pensées avec plus de nuances, de défendre ses opinions et de justifier ses points de vue avec clarté. Il utilise le vocabulaire ainsi que la formulation propres de chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension. Il sait interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable selon son niveau. Il est en mesure de défendre ses opinions, de justifier ses points de vue et d'articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes. Il doit pouvoir démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral comme à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant des formulations appropriées et un vocabulaire spécifique. Il doit pouvoir transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.</p>
--	--	--	---

Technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base. Il doit utiliser les principales composantes de l'ordinateur ainsi que les fonctions de base du système d'exploitation. Il doit également être initié à la navigation et à la communication électronique ainsi qu'à la recherche d'information. Enfin, il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en développant des attitudes positives face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit maîtriser les principales fonctions de l'ordinateur et élargir son champ d'utilisation en explorant divers périphériques. Il doit également naviguer et communiquer à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Enfin, il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte et d'être initié à un tableur, à un logiciel de présentation, à un logiciel de traitement d'images et d'édition de page Web.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit appliquer des stratégies de résolution de problèmes techniques de base et utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation ainsi que plusieurs périphériques avec autonomie. Il doit également naviguer et communiquer de façon autonome à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte et utiliser un logiciel de traitement d'images et d'édition de page Web. Enfin, il est en mesure d'utiliser un tableur et un logiciel de présentation et d'être initié à un logiciel de traitement de données, de sons et de vidéos.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de façon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit intégrer les TIC de façon efficace dans ses activités scolaires et appliquer des stratégies de résolution de problèmes de base de façon autonome. Il doit également naviguer, rechercher, communiquer, présenter et gérer l'information de façon appropriée avec autonomie et efficacité. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte ainsi que maîtriser une variété de logiciels lui permettant de traiter l'image et le son et d'éditer des pages Web. Enfin, il doit utiliser un tableur, un logiciel de présentation, de traitement de données, de son et de vidéos et être initié à un logiciel de gestion de temps et de projets.</p>
---	---	--	---

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles. Il est en mesure de reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir, par le questionnement, déterminer les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution. Il est conscient qu'il peut comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.</p>
--	---	--	---

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.). Il doit découvrir l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives. Il doit pouvoir faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci. Il doit exprimer les bienfaits de développer des habitudes de vie saines et actives sur ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se donner ses objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels. Il doit développer des habitudes de vie saines et actives qui lui permettent de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et de carrière, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre. Il doit pouvoir valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives afin de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.</p>
---	--	---	--

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée. Il découvre les produits culturels francophones de son entourage. Il contribue à la vitalité de sa culture en parlant français dans la classe et dans son environnement immédiat.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée. Il valorise et apprécie les produits culturels francophones des provinces atlantiques. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat. Il prend conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale. Il est en mesure d'apprécier et de comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat. Il participe à des activités parascolaires ou autres en français et choisit des produits culturels et médiatiques dans sa langue. Il est conscient de ses droits et responsabilités en tant que francophone.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la grande francophonie mondiale et est en mesure d'en apprécier et d'en valoriser les produits culturels. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct, en faisant valoir ses droits et en jouant un rôle actif au sein de sa communauté.</p>
---	--	---	--

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

<p>De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis. Il s'engage dans la réalisation de sa tâche et découvre une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et recherche une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la sixième à la huitième année, l'élève doit faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>	<p>De la neuvième à la douzième année, l'élève développe et utilise, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et de faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.</p>
--	--	--	--

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Selon Tardif et Chabot (2000), dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. À l'école secondaire, comme à l'école primaire, l'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, behavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et

l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir, selon Perrenoud (2000), *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacher et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre,

d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. *L'évaluation formative*: *régulation de l'apprentissage et de l'enseignement*

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à

comblent l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence.

Les composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
INTENTION (Pourquoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ découvrir les forces et les faiblesses de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage ▪ informer l'élève de sa progression ▪ objectivation cognitive ▪ objectivation métacognitive ▪ améliorer l'enseignement et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études ▪ informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme ▪ des stratégies ▪ des démarches ▪ des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avant l'enseignement comme diagnostic ▪ pendant l'apprentissage ▪ après l'étape 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à la fin d'une étape ▪ à la fin de l'année scolaire
MESURE (Comment?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ grilles d'observation ou d'analyse ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ échelles d'évaluation descriptive ▪ échelles d'attitude ▪ entrevues individuelles ▪ fiches d'auto-évaluation ▪ tâches pratiques ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ journal de bord ▪ rapports de visites éducatives, de conférences ▪ travaux de recherches ▪ résumés et critiques de l'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tests et examens ▪ dossier d'apprentissage (portfolio) ▪ tâches pratiques ▪ enregistrements audio/vidéo ▪ questionnaires oraux et écrits ▪ projets de lecture et d'écriture ▪ travaux de recherches
MESURE (Qui?)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ élève ▪ élève et enseignant ▪ élève et pairs ▪ ministère ▪ parents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enseignant ▪ ministère

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage ▪ évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire ▪ évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer un nouveau plan de travail à l'élève ▪ prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement ▪ rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention ▪ poursuivre ou modifier l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ confirmer ou sanctionner les acquis ▪ orienter l'élève ▪ classer les élèves ▪ promouvoir et décerner un diplôme ▪ rectifier le programme d'études au besoin

3. Orientation du programme

3.1 Présentation de la discipline

La charpenterie existe depuis des siècles. L'humain a d'abord travaillé avec de grosses pièces de bois afin de concevoir et de construire, par exemple des bâtiments et des bateaux pour répondre à ses besoins. Il a ainsi développé une expertise dans l'assemblage à joint et à goujon. Par la suite, la construction est devenue plus complexe, pensons par exemple aux grosses maisons de style victorien. L'humain a continué à bâtir avec du gros bois d'œuvre tout en développant de nouvelles méthodes d'assemblage, de nouveaux matériaux standardisés et de nouvelles technologies.

C'est à la suite de la révolution industrielle, au début du vingtième siècle, que les moulins à scie conçoivent du bois de dimensions standardisées et, en même temps, introduisent la fabrication de panneaux de contreplaqué également de dimensions standardisées. Aujourd'hui, il est important de posséder une connaissance approfondie des outillages, des matériaux, de la conception et de la réalisation des bâtiments, car les constructions sont de plus en plus complexes et les défis plus grands au niveau des codes et des lois associés à la charpenterie.

Conjointement à cette évolution, le domaine de la finition intérieure a pris de plus en plus d'ampleur dans le domaine de la construction. L'apparence esthétique des maisons modernes est devenue un critère non négociable. Les différents styles d'armoires de cuisines, de moulures architecturales et de revêtements du sol font en sorte qu'ils mettent en valeur le décor intérieur d'une maison.

Le cours d'introduction à la finition intérieure résidentielle vise à initier l'élève à divers métiers spécialisés liés à ce domaine. Le programme d'études ciblera principalement les métiers de peintre en bâtiment, de menuisier, de poseur de revêtements de sol, de plâtrier et de poseur de systèmes intérieurs.

Les travaux pratiques représentent toujours un élément essentiel au cours. Une fois les connaissances de base acquises, l'élève apprendra à choisir, manipuler, appliquer et installer de façon appropriée différents matériaux

employés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle. Il sera initié à plusieurs activités d'apprentissage expérientielles telles que l'installation des portes dans une ouverture préétablie, la pose de gypse sur une ossature murale, l'application du plâtre et de peinture, la pose de revêtements de sol, l'installation de plafond suspendu, la pose de cadrage de fenêtres et de divers types de moulures intérieures.

3.2 Résultats d'apprentissage généraux

Savoir

Ce programme d'étude est élaboré de sorte à ce que l'apprenant soit en mesure de reconnaître et de manipuler divers outils, matériaux et attaches. Il permettra aussi d'apprendre des méthodes de travail sécuritaires et de se familiariser avec les diverses méthodes d'installation et d'application des matériaux utilisés dans la finition intérieure résidentielle.

L'industrie de la construction, comme tous les autres secteurs économiques, connaît des changements rapides. L'avènement et les progrès technologiques constants assurent l'évolution rapide des méthodes conventionnelles de construction. En effet, l'apparition de méthodes et de matériaux novateurs sont maintenant courants et doivent faire partie intégrante du bagage de connaissances de l'élève.

Une personne qui désire travailler dans le domaine de la finition intérieure résidentielle doit être à jour au niveau des nouvelles technologies et techniques qui sont en perpétuelle évolution.

(1) Découvrir le domaine de la finition intérieure résidentielle ainsi que différentes carrières et occasions d'études postsecondaires liées au domaine;

Savoir-faire

Le domaine de la finition intérieure résidentielle exige la compréhension et l'analyse de diverses techniques de construction afin d'assurer un travail de qualité, peu importe le projet.

Une personne qui œuvre dans le domaine de la finition intérieure résidentielle doit posséder les connaissances adéquates pour lire les plans d'architecture, connaître les multiples codes de construction et les diverses lois s'y appliquant.

Elle doit être compétente dans l'utilisation de différents outils manuels et à moteur pour travailler le bois, le plastique, le métal et tout autre type de matériaux de construction qui lui permettront d'appliquer ses connaissances en finition intérieure.

Un environnement propice à l'apprentissage favorisera le développement des habiletés nécessaires chez l'élève, lui offrant ainsi la possibilité d'exécuter diverses tâches de finition intérieure résidentielle. De plus, il réalisera, dans son entier, des projets selon les domaines spécialisés choisis en sélectionnant les matériaux, attaches ou autres outillages permettant la réalisation de leur projet d'installation.

Il développera les habiletés nécessaires à l'utilisation des outils manuels, électriques portatifs ou fixes, et ce, en les maniant en toute sécurité. Il saura utiliser les connaissances essentielles acquises qui lui permettront de poursuivre une formation postsecondaire parallèle à une possible carrière dans le domaine de la construction.

- (2) Utiliser de façon appropriée différents outils liés à divers métiers de finition intérieure résidentielle;**
- (3) Appliquer de façon appropriée différents procédés et techniques liés aux finitions intérieures résidentielles;**
- (4) Utiliser et installer de façon appropriée différents matériaux employés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;**

Savoir-être

Il est reconnu qu'une attitude et des méthodes de travail sécuritaires sont essentielles pour créer un environnement de travail sain et diminuer les risques de dangers et d'accidents. Au moyen des connaissances et des habiletés acquises, l'élève sera en mesure d'analyser consciemment la situation, de porter un jugement critique sur les étapes à entreprendre et de choisir judicieusement les outils adéquats. Il va sans dire que ce dernier saura les utiliser et les entretenir efficacement et de façon responsable.

Aujourd'hui, le recyclage de matériaux et le respect de l'environnement sont omniprésents dans le domaine de la finition intérieure résidentielle. Il est clair que le travail associé à la finition intérieure résidentielle amalgame non seulement les méthodes traditionnelles de construction, mais également celles qui découlent des innovations technologiques. L'écologie, la rentabilité et la réduction des déchets sont des éléments incontournables des nouvelles méthodes de construction dans l'industrie. C'est pourquoi il est primordial que l'élève puisse analyser les différentes composantes d'un projet et soit en mesure d'en évaluer les quantités requises afin d'utiliser judicieusement les différentes ressources associées aux projets en question et ainsi démontrer un sens des responsabilités sociales et environnementales.

(5) Utiliser l'équipement et les matériaux de façon sécuritaire et efficace en démontrant un sens des responsabilités personnelles, sociales et environnementales;

PLAN D'ÉTUDES

1	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>Découvrir le domaine de la finition intérieure résidentielle ainsi que les différentes carrières et occasions d'études postsecondaires liées au domaine;</p>
<p>Résultats d'apprentissage spécifiques</p> <p><i>L'élève doit pouvoir :</i></p>	<p>Contenu d'apprentissage</p>
<p>1.1 Connaître l'origine, l'historique et l'évolution des métiers spécialisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;</p>	<p>Carrières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peintre en bâtiment • Menuisier • Poseur de revêtements de sols • Plâtrier • Poseur de systèmes intérieurs
<p>1.2 Décrire la fonction et le rôle de certains métiers spécialisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;</p>	<p>Métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peintre en bâtiment • Menuisier • Poseur de revêtements souples • Plâtrier • Poseur de systèmes intérieurs <p>Analyse nationale des professions (ANP) Contenu de l'analyse nationale Associations provinciales</p>
<p>1.3 Identifier et comparer les parcours de formations postsecondaires dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;</p>	<p>Programmes postsecondaires CCNB, Université, autres Cours au programme Crédits Certificat Examen</p> <p>Durée de l'apprentissage Heures requises (travail pratique) Nombre de blocs et durée Examen des blocs et note de passage</p> <p>Certification Examen interprovincial Exigences et note de passage</p> <p>Lois et règlements de l'apprentissage associés aux métiers spécialisés dans le domaine de la finition intérieure</p>

	<p>résidentielle.</p> <p>Provincial National Interprovincial</p>
<p>1.4 Connaître l'influence de l'évolution technologique sur les métiers spécialisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;</p>	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils à air • Matériaux et composites de construction • Ex : PVC, MDF, aluminium et autres • Évolution des moulures de plafond • Etc.

2	Résultat d'apprentissage général Utiliser de façon appropriée différents outils liés à divers métiers de finition intérieure résidentielle;	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage	
2.1	Expliquer l'utilisation de différents outils manuels et outils électriques portatifs;	Voir l'annexe A pour référence aux outils
2.2	Manipuler de façon appropriée différents outils manuels et électriques;	Voir l'annexe A pour référence aux outils
2.3	Expliquer la mise en place de certains dispositifs d'assemblage et d'attaches sur des matériaux couramment utilisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;	Divers types d'attaches et dispositifs d'assemblage <ul style="list-style-type: none"> • Agrafes • Adhésifs • Clous • Etc.
2.4	Démontrer, de façon appropriée, la pose de certains dispositifs d'assemblage et d'attaches sur des matériaux couramment utilisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;	<ul style="list-style-type: none"> • Plafond suspendu • Pentures • Tapis (bordure de clous) • Etc.

3	Résultat d'apprentissage général Appliquer de façon appropriée différents procédés et techniques liés aux finitions intérieures résidentielles;	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>		Contenu d'apprentissage
3.1 Effectuer chaque étape à suivre pour l'installation de divers matériaux;		Portes intérieures <ul style="list-style-type: none"> • Prise de mesures • Centrage de la porte dans l'ouverture • Ajout des cales afin de mettre la porte au niveau • Application de l'isolant autour de la porte Le gypse <ul style="list-style-type: none"> • Prise de mesures • Coupe du gypse • Découpage des petites ouvertures • Fixation des panneaux Les moulures <ul style="list-style-type: none"> • Acclimatation des moulures avant l'installation • Application de la couche de finition avant l'installation • Prise de mesures Plafond suspendu <ul style="list-style-type: none"> • Prise de mesures • Pose des profilés muraux • Pose des rails principaux • Pose des rails secondaires et les panneaux • Pose des luminaires encastrés
3.2 Connaître et pouvoir démontrer les étapes liées à l'application du plâtre et de la peinture;		Plâtre <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une bâche sur le plancher • Nettoyage et dépoussiérage des murs • Enfoncement des clous qui ne sont pas bien enfoncés • Application du plâtre en partant du haut du mur • Progression de gauche à droite

	<p>Peinture</p> <p>Les préparatifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Enlèvement des parties de composés des joints• Emploi d'un bouche-fente• Recouvrement des prises de courant à l'aide de ruban isolant <p>L'application</p> <ul style="list-style-type: none">• Découpage• Recouvrement des surfaces de peinture non voulue• Apprêtage• Application de la peinture
--	--

4	Résultat d'apprentissage général Utiliser et installer de façon appropriée différents matériaux employés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;	
Résultats d'apprentissage spécifiques <i>L'élève doit pouvoir :</i>	Contenu d'apprentissage	
4.1 Communiquer en utilisant un vocabulaire approprié du domaine de la finition intérieure résidentielle;	(voir Glossaire)	
4.2 Reconnaître différents matériaux du domaine de la finition intérieure résidentielle;	<ul style="list-style-type: none"> • Bois franc • Panneaux de composites • Moulures • Peintures • Carreaux de céramique • Etc. 	
4.3 Installer différents matériaux pour la finition intérieure résidentielle;	<ul style="list-style-type: none"> • Portes • Moulures • Revêtements de sol • Plafond suspendu • Gypse • Etc. 	
4.4 Appliquer différents produits du domaine de la finition intérieure résidentielle;	<ul style="list-style-type: none"> • Apprêts • Pâte à bois • Colles à bois • Peintures • Silicone • Etc. 	
4.5 Identifier et choisir les matériaux appropriés pour le projet à accomplir;	<ul style="list-style-type: none"> • Bois franc • Panneaux de composites • Plastiques • Céramique • Peintures • Etc. 	

5	<p>Résultat d'apprentissage général</p> <p>Utiliser l'équipement et les matériaux de façon sécuritaire et efficace en démontrant un sens des responsabilités personnelles, sociales et environnementales;</p>
<p>Résultats d'apprentissage spécifiques</p> <p><i>L'élève doit pouvoir :</i></p>	<p>Contenu d'apprentissage</p>
<p>5.1 Appliquer les pratiques sécuritaires d'entreposage des matériaux de construction sur les lieux de travail;</p>	<p>Sécurité sur les chantiers</p> <p>Maintien des lieux propres Entreposage des matériaux <i>Ex : étaler les parquets de bois franc sur l'étendu du plancher (% humidité et poids sur le plancher)</i> Sécurisation des lieux de travail</p>
<p>5.2 Respecter les méthodes sécuritaires de manipulation et d'entreposage des divers produits utilisés dans le domaine de la finition intérieure résidentielle;</p>	<p>Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)</p> <p>Risques à prévenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'eau, de l'air ou des sols - Risques d'incendie, d'explosion - Risques d'intoxication ou d'endommagement physique <p>Précautions de stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Local de stockage - Bacs de rétention - Comptabilité des produits <p>Techniques de décapages plus vertes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Huiles de décoffrage végétales - Peintures et produits de finition naturels - Isolants acoustiques en matières naturelles
<p>5.3 Connaître les responsabilités de l'employé. Satisfaire aux exigences de l'employeur selon les lois associées à la sécurité;</p>	<p>Sécurité en premier</p> <p>Formation en premier soins / RCR Formation Santé et sécurité au travail</p>

<p>5.4 Démontrer les techniques sécuritaires d'utilisation des outils;</p>	<p>(via la théorie et la démonstration des outils identifiés à l'annexe A)</p>
<p>5.5 Développer de bonnes habitudes de travail et porter les équipements de protection individuelle de façon appropriée;</p>	<p>Équipement de protection individuelle Protection auditive Protection oculaire Protection des voies respiratoires Protection des pieds Protection des mains Protection de la tête Vêtements appropriés</p>

BIBLIOGRAPHIE

Programme d'études «Initiation à la construction de bâtiments», MÉNB
Direction des services pédagogiques, version septembre 2004.

Programme d'études «Initiation à la charpenterie», MÉNB
Direction des services pédagogiques, version septembre 2004.

Sites Web :

1. http://www.batirenover.com/wps/portal/Batirenover/guides-pratiques/faire-construire/detail?path=%2FLAF_Ctg_GuidesDemarches%40LAF_Hierarchie_GuidesDemarches%2F1%2F7%2F79%2F89%2F199
2. http://www.rona.ca/projet/~revetements-sol-258_finition-interieure_construire-maison_projets
3. <http://www.ideesmaison.com/Bricolage/Outils/Dico-des-outils/Outils-de-maçonnerie-et-de-plâtrerie.html>
4. http://micasa.ca/maisonpassion/reno/rb0400_p43d_0314-can.html
5. <http://www.carrieresenconstruction.ca/profils/platrier-poseur-de-panneaux-muraux-secs>
6. http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.11055.html
7. <http://www.larenovation.ca/renover/planchers/revetements.html>
8. <http://www.rona.ca/rona/servlet/ContentServlet?assetId=27760&langId=-2&parentAssetId=84,1&parentAssetId=38,2&parentAssetId=6,3&pageNo=2#370614>
9. <http://www.sceau-rouge.ca/tr.1d.2n.4adeta.3l@-fra.jsp?tid=84>
10. <http://www.linternaute.com/pratique/bricolage/menuiserie/984/les-outils-du-menuisier.html>
11. http://www.ecomet.fr/b94_produits_peinture.html
12. <http://www.cnidep.com/stockage29.html>

Annexe A

Outils

1. Peintre en bâtiment :

- bloc à poncer
- papier abrasif
- tenailles
- tournevis à pointes multiples
- grattoir à papier peint
- grattoir à peinture
- couteau à mastic 2 et 4 pouces
- marteau
- tournevis plat
- pistolet à calfeutrer
- couteau universel
- escabeau stable

2. Plâtrier :

- truelle carrée
- truelle ronde
- burin et massette
- taloche de plâtrier
- taloche de maçon
- truelle Berthelet
- sceau de maçon
- règle de plâtrier
- malaxeur à plâtre

3. Menuisier :

- équerre combinée
- fausse équerre
- compas
- trusquin
- pied à coulisse
- niveau
- marteau
- massette
- maillet
- scie égoïne
- scie à guichet
- scie à dos
- scie sauteuse
- scie circulaire
- tenaille
- une râpe
- ciseau à bois
- rabot

4. Poseur de système intérieur :

- sac à outils (ceinture ou tablier)
- ruban à mesurer
- ligne à craie
- fil à plomb
- niveau
- équerre à combinaison
- scie à métaux
- paires de Wiss
- ciseau à froid
- marteau
- clefs en C (vise-grips)
- attaches à ficelle
- pince coupante de côté
- ficelle
- jeu de tournevis
- couteau à gypse
- scie à gypse
- marteau à gypse
- poinçon
- râpe à gypse
- coupe-rondelle à gypse
- tournevis électrique à gypse
- corde de rallonge
- toupie rotative

5. Poseur de revêtement souple :

- couteau de carrelage
- couteau de découpage
- ruban à mesurer
- mèches et forets
- niveau
- malaxeur à plâtre
- truelle à colle de céramique

GLOSSAIRE

Analyse nationale de profession (ANP)

Document qui énumère les blocs, les tâches et les sous-tâches effectuées par les travailleurs d'une profession ou d'un métier désigné dans chaque province ou territoire canadien. <http://www.ellischart.ca/Glossaire.html> - [top](http://www.ellischart.ca/Glossaire.html#top)

Attache

Ce qui retient par un lien quelconque, objet servant à attacher. (agrafe, corde, clou, vis, colle)

Contreplaqué

Des feuilles ou panneaux de bois constitués de trois épaisseurs ou plus, assemblés avec une colle et en plaçant le grain des plis adjacents perpendiculairement l'un à l'autre.

Esquisse

Première forme d'un dessin, plan sommaire, notes indiquant l'essentiel d'un travail.

Goujon

Cheville en bois ou métallique placée aux joints pour raidir les joints ou les angles.

Joint

Raccordement, jonction de pièces de charpente.

Matériaux

Matière servant à la fabrication.

Substance, matière destinée à être mise en œuvre.

Matière d'origine naturelle ou artificielle entrant dans la construction d'un bâtiment, d'un véhicule, etc.

Procédé

Méthode d'exécution, manière d'agir. Méthode employée pour parvenir à un certain résultat.

Processus

Enchaînement ordonné dans le temps de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à un résultat déterminé; marche, développement.

Suite continue d'opérations constituant la manière de fabriquer, de faire quelque chose; procédé technique. Processus de fabrication.

Technique

Qui a trait à la pratique, au savoir-faire dans une activité, une discipline. Qui concerne les applications de la connaissance scientifique.

Technologie

La technologie est souvent définie comme étant le résultat de l'activité humaine. Elle est l'utilisation créative des ressources et l'application innovatrice des connaissances en vue de créer des produits ou des processus pour résoudre des problèmes et répondre à un besoin ou à un désir.